

Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière à Mars

Comité de bassin de la Rivière à Mars et Organisme de bassin versant du Saguenay

Résumé du projet

Le bassin versant de la rivière à Mars couvre une superficie de 663 km² qui chevauche les régions administratives du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale Nationale. Une portion des municipalités régionales de comtés du Ford du Saguenay et de Charlevoix, des municipalités locales de Saguenay et de Ferland-et-Boileau ainsi que de quelques territoires non organisés occupent le bassin versant. La rivière à Mars prend sa source aux lacs Turcotte et à Mars dans la réserve faunique des Laurentides et se déverse environ 95 km plus loin dans la baie des Ha!Ha! de la rivière Saguenay. Les débits moyens enregistrés varient entre 26 et 40 m³ /s. C'est un cours d'eau caractérisé par un lit dynamique, une susceptibilité aux crues et la présence de zones inondables habitées. Selon le calcul de l'indice de qualité bactériologique et physicochimique, une bonne qualité de l'eau se maintient à l'embouchure depuis plus de 10 ans, et ce, bien que le territoire ait connu les pluies diluviennes et les inondations de juillet 1996. Le réseau hydrographie est élaboré et comprend un grand nombre de cours d'eau, de plan d'eau et de milieux humides. La localisation, l'hydrologie et la composition bactériologique et physicochimique de l'eau souterraine demeurent inconnues. Le bassin versant de la rivière à Mars est exposé à un climat de type continental humide plutôt doux. Les précipitations les plus importantes au Québec en termes de quantité tombent sur la tête du bassin. L'affectation du sol est diversifiée dans la portion habitée, mais généralement à dominance forestière. Différents régimes de tenures se côtoient avec une prépondérance pour les terres publiques. La population est estimée à 5087 habitants. Au sein des communautés biologiques aquatiques et riveraines, les salmonidés, le castor du Canada et l'orignal ainsi que les essences forestières apparaissent comme les principaux groupes d'espèces d'intérêt. L'érosion des bandes riveraines et les feux de forêt constituent les plus importantes perturbations des milieux naturels. Les nombreux accès au bassin versant comprennent des voies routières, ferroviaires, aériennes et fluviales. Dans le secteur municipal et résidentiel, les activités humaines et l'utilisation du territoire qui impliquent ou sont susceptibles d'avoir un impact sur l'eau sont l'alimentation en eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, des neiges usées, des matières résiduelles, l'épandage d'abrasifs routiers, de fertilisants et de pesticides. Des activités primaires et secondaires des secteurs industriel, minier, énergétique, agricole et agroalimentaire sont également présentes. Finalement, d'autres activités commerciales, récréotouristiques et relevant de la défense nationale et de la conservation impliquent l'eau. Les principales problématiques liées à l'eau sont le manque de suivi de sa qualité pour un plus large éventail de contaminants et en divers endroits du bassin versant, la dégradation de certains habitats de la ressource halieutique, l'érosion de berges, les inondations de zones habitées et la faible offre d'activités récréatives impliquant l'eau. Ces problématiques concernent quatre enjeux de l'eau, soit la qualité, les écosystèmes, la sécurité et l'accessibilité. À la lumière du portrait et du diagnostic, 16 actions ont été identifiées pour entamer la résolution des problèmes de l'eau sur le bassin versant de la rivière à Mars. Ces actions impliquent de la sensibilisation, de l'acquisition de connaissances, des travaux d'aménagement et de la réglementation.

Document(s):

- Plan directeur de l'eau (http://www.obvsaguenay.org/public/documents/pde/pde_riviere_mars_2012.pdf)

Détails du projet

Année ou période: 2012

Partenaires financiers:

- CLD de la ville de Saguenay
- Autres

Classification dans le PRDIRT

Domaine d'affaire: Eau

Enjeux principaux	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none"> • 3.2 La mise en valeur des ressources naturelles et du territoire 	3. Dimension économique
Enjeux secondaires	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none"> • 1.3 Condition III : La collaboration et l'engagement des partenaires 	1. Conditions de réussite
<ul style="list-style-type: none"> • 2.1 La décentralisation des pouvoirs et des responsabilités gouvernementales vers les instances locales et régionales, en matière de gestion des ressources naturelles et du territoire 	2. Dimension institutionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • 5.2 Les processus écologiques 	5. Dimension environnementale